

mon PASS' **RENOV**



Vous agissez pour
la rénovation de l'habitat ?
**L'agglomération
vous donne les clés !**

NUMÉRO UNIQUE **04 56 11 99 09**

www.monpassrenov.fr

GUIDE PRATIQUE

à l'attention des élus et des partenaires



* identité provisoire

mon PASS'ÉNOV, une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat privé sur le territoire

Avec mon PASS'ÉNOV, Chambéry métropole – Cœur des Bauges met en place, pour l'ensemble des habitants, un service complet de facilitation des démarches de rénovation.

L'objectif est ambitieux : rénover 700 logements sur les trois prochaines années pour atteindre un niveau de performance énergétique exigeant.

Ce dispositif est soutenu par l'État, l'Agence nationale de l'Habitat (Anah), l'Ademe, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Chambéry métropole – Cœur des Bauges et Procvivis Savoie. Chambéry métropole – Cœur des Bauges a confié la mise en œuvre de mon PASS'ÉNOV à deux partenaires opérationnels : l'Asder et Urbanis.

Au total, ce sont plus de 3,7 millions d'euros qui vont être mobilisés sur trois ans, pour accompagner les particuliers et financer des travaux de rénovation de l'habitat ancien :

- rénovation des copropriétés pour améliorer leur isolation et leur performance énergétique,
- réhabilitation de logements occupés par des propriétaires à faibles ressources, réhabilitation d'habitat dégradé, lutte contre la précarité énergétique...
- rénovation de logements destinés à la location, avec des loyers encadrés.

mon PASS'ÉNOV, c'est aussi :

UN LEVIER ÉCONOMIQUE LOCAL

**20 à
22 M€**

de travaux peuvent être induits par la rénovation performante de 700 logements sur 3 ans.
Soit 180 emplois locaux créés ou maintenus.

UNE ACTION TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

24%

de réduction des consommations énergétiques d'ici 2030.

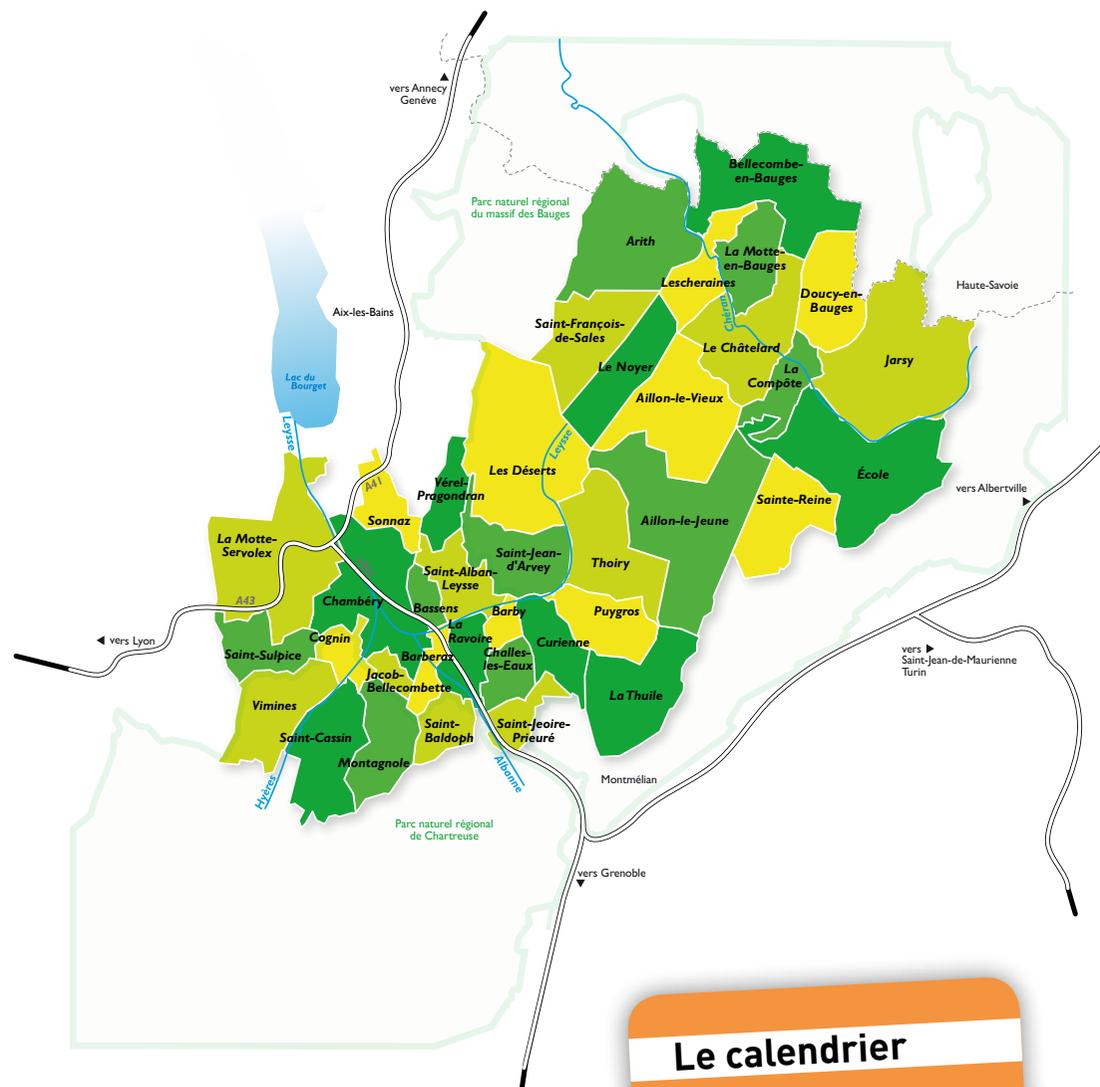
DES EFFETS POSITIFS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

29%

c'est la part des particules fines qu'une rénovation énergétique de l'habitat privé peut contribuer à diminuer.

LE TERRITOIRE

mon PASS'ÉNOV peut être mobilisé sur les 38 communes de l'agglomération.



Le calendrier

**Attention !
durée limitée !**
Lancement en avril 2017
pour une durée de 3 ans.
Ne tardez pas !

QU'EST-CE QUE mon PASS'RÉNOV ?



UN SERVICE CLÉ-EN-MAIN
POUR TOUS LES PROPRIÉTAIRES
DE L'AGGLOMÉRATION.

NUMÉRO UNIQUE
04 56 11 99 09

**Nos conseillers spécialisés
vous accompagnent
pas à pas dans votre projet :**

- choix des travaux à réaliser
- proposition de solutions techniques
- information sur les aides financières
- orientation selon votre situation et vos besoins



3 PARCOURS INTÉGRÉS ET GRATUITS POUR 3 CIBLES PRIORITAIRES

- **Les copropriétés** avec un objectif de performance énergétique
- **Les propriétaires occupants** à revenus modestes pour la rénovation de leur logement
- **Les propriétaires bailleurs** pour la rénovation des logements locatifs



Une assistance pour mobiliser des solutions de financement performantes

Un interlocuteur unique se charge de réunir l'ensemble des différentes aides auxquelles les propriétaires peuvent prétendre, selon leur situation :

- subventions, aides publiques de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de l'État (programme Habiter mieux), de Chambéry métropole – Cœur des Bauges, du Département de la Savoie...
- crédits d'impôts, TVA réduite sur travaux de performance énergétique, réduction d'impôts dans le cadre de la loi COSSE
- mobilisation de prêts à taux avantageux (Eco prêts à taux zéro individuels et collectifs, prêt d'Action logement, caisses de retraites)
- valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie...

Un accompagnement gratuit et personnalisé, à chaque étape du projet de rénovation.

PARCOURS
COPROPRIÉTÉ

01
**Sensibilisation
au projet**

02
**Accompagnement
à la réalisation de
l'audit énergétique**

AG : vote de l'audit

03
**Accompagnement
au choix
des travaux**

AG : rendu de l'audit
et vote de l'étude
de maîtrise d'œuvre

04
**Assistance au plan
de financement**

AG : vote des travaux

05
Suivi du chantier

06
**Évaluation des
gains énergétiques**

PARCOURS
PROPRIÉTAIRE ET BAILLEUR

01
**Sensibilisation
au projet**

02
**Visite
sur place**

03
**Accompagnement
au choix
des travaux**

04
**Aide
au choix
des devis**

05
**Assistance
au plan
de financement**



Les + de mon PASS'RÉNOV

PARCOURS COPROPRIÉTÉ

À chaque étape-clé du projet de rénovation, l'ensemble des copropriétaires, en lien avec leur syndic, bénéficie d'une assistance technique et financière pour faciliter la réalisation de travaux performants.

PARCOURS PROPRIÉTAIRE

Un accompagnement administratif est apporté aux propriétaires sous conditions de ressources pour le dépôt des demandes de subventions jusqu'à leur paiement. Les aides financières peuvent rembourser jusqu'à 80% des travaux pour les ménages les plus modestes.

PARCOURS BAILLEUR

L'accompagnement proposé comprend des simulations financières et fiscales permettant de vérifier la rentabilité du projet avant de se lancer ou d'engager des frais de maîtrise d'œuvre.

QUELS SONT LES TYPES DE PROJETS CONCERNÉS ?

LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

- Tous les projets permettant d'améliorer la performance énergétique des logements d'au moins 25 % : isolation, menuiseries, chauffage, ventilation...
- Les projets visant la réhabilitation de logements dégradés, voire indignes.
BON À SAVOIR : Les projets permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées (adaptation de salle de bains, monte escaliers...) peuvent être pris en charge dès lors qu'ils sont couplés à des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

- Les réhabilitations complètes de logements vacants ou occupés.
- Les projets qui améliorent la performance énergétique des logements d'au moins 35 %.
- Les transformations d'usage (grange, grenier, anciens commerces ou locaux divers) permettant de produire des logements.

LES COPROPRIÉTÉS

- Tous les travaux de rénovation énergétique visant une performance basse consommation (BBC).
- Les travaux doivent répondre aux exigences du « référentiel travaux » défini par l'agglomération.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Le logement ou l'immeuble doit avoir été construit avant 2002.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment RGE, **et ne doivent pas avoir commencé.**

BON À SAVOIR : D'autres conditions spécifiques peuvent être requises, se renseigner auprès des conseillers mon PASS'RÉNOV.



DEVENEZ PARTENAIRES DE mon PASS'RÉNOV

Service facilitateur de la rénovation de l'habitat privé, mon PASS'RÉNOV est un outil au service de tous les acteurs du territoire et professionnels du secteur. **N'hésitez pas à vous appuyer sur cette opération et à être relais d'information.**

Communes

Agissez avec nous en informant la population de l'existence de l'opération et en la valorisant dans vos supports de communication.

Syndics de copropriété

Agissez avec nous en informant les copropriétaires de l'existence d'un conseil et d'un accompagnement gratuit lors des assemblées générales ou des réunions avec le conseil syndical. Lorsqu'un projet de rénovation énergétique est envisagé dans une copropriété, n'hésitez pas à contacter le numéro unique pour connaître les démarches à suivre.

Professionnels du bâtiment

Agissez avec nous en valorisant votre certification RGE : orientez vos clients vers le numéro unique, suite à une demande de devis ou un rendez-vous commercial.

Professionnels de l'immobilier

Agissez avec nous en vous appuyant sur le dispositif pour conseiller et faciliter les projets de valorisation et d'acquisition immobilière.

Banques

Agissez avec nous en informant vos clients de l'existence de cette opération, suite à une demande de prêt pour l'achat d'un bien ou la réalisation de travaux de rénovation.

Valorisez votre savoir faire et votre engagement pour la rénovation énergétique en signant la charte partenaire mon PASS'RÉNOV



INFOS PRATIQUES

mon PASS' **RENOV**

Maison des énergies

124 rue du bon vent – 73000 Chambéry

tél. 04 56 11 99 09

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,
fermé le jeudi matin

info@monpassrenov.fr

www.monpassrenov.fr

Votre interlocuteur mon PASS'**RÉNOV**
à Chambéry métropole – Cœur des Bauges :

Roland Ruiz-Jimenez

04 79 26 88 85

info@jmonpassrenov.fr

5 BONNES RAISONS DE SE LANCER EN TOUTE CONFIANCE

- Améliorer le confort thermique de son logement ou de son bien loué
- Diminuer les charges de chauffage ou d'énergie
- Obtenir des aides publiques pour financer son projet
- Profiter de conseils gratuits, objectifs et personnalisés avant d'engager des frais
- Valoriser son patrimoine immobilier ou son bien sur le marché locatif